

REPUBLIQUE FRANCAISE
SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU BITERROIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL DU 7 JUIN 2018

Nombre de membres

En exercice : 54
Présents : 30
Votants : 35
Suffrages exprimés : 35

Vote

Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation

7 juin 2018

Date de transmission en sous-préfecture

.....

Date d'affichage

.....

Délibération

N° 2018-06

Contrôle de légalité

L'an deux mille dix-huit, le sept juin à neuf heures, le Comité Syndical s'est réuni à Agde, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gilles D'ETTORE, président.

Présents titulaires : Mesdames et Messieurs, Yannick ALLEGRE, Guy AMIEL, Bernard AURIOL, Gérard BARRAU, Dominique BIGARI, Didier BRESSON, Alain CARALP, Gwendoline CHAUDOIR, Pierre CROS, Jordan DARTIER, Gilles D'ETTORE, Norbert ETIENNE, Francis FORTÉ, Sébastien FREY, Robert GAIRAUD, Robert GELY, Frédéric LACAS, Jean-Pierre LAMBERT, Michel LOUP, Jean-Claude MARCHI, Hervé OBIOLS, Stéphane PEPIN-BONNET, Serge PESCE, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Daniel RENAUD, Patrick SOL, Alain VOGEL-SINGER, conseillers syndicaux.

Présents suppléants : Madame et MONSIEUR, Françoise ROCHETEAU et Christian THERON.

Absents excusés représentés par mandats : Madame et Messieurs, Gérard ABELLA, Alexandra FUCHS, Yann LLOPIS, Robert MENARD et Florence TAILLADE, conseillers syndicaux ayant donné respectivement mandat à Mesdames et Messieurs, Robert GELY, Yannick ALLEGRE, Gilles D'ETTORE, Didier BRESSON et Bernard AURIOL, conseillers syndicaux.

Absents excusés suppléés : Messieurs, Michel FARENC et Edgar SICARD, conseillers syndicaux.

Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Alain BIOLA, Rémi BOUYALA, Gérard BOYER, Guy COMBES, Nataly DARTIGUELONGUE, Bruno ENJALBERT, Dominique GARCIA, Gérard GAUTIER, Michel HERAIL, Stéphane HUGONNET, Pascale LAUGE, Jacques LIBRETTI, Michèle MILLER, Jean-Pierre PEREZ, Christine PRADEL, Jean-Claude RENAUD, Christophe THOMAS, Philippe VIDAL et Luc ZENON, conseillers syndicaux.

Le Comité Syndical a choisi pour secrétaire : Serge PESCE

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1/2018

Rapporteur : Le Président

Mesdames, Messieurs,

Compte tenu du vote du Budget Primitif en février 2018 et dans le cadre de la régularisation des crédits 2018, il convient d'effectuer une décision modificative pour inscrire une provision pour contentieux de 30 000 euros, ainsi qu'une dépense de 1 000 euros pour payer une régularisation de 2013 à l'URSSAF.

Cette décision modificative n°1 se présente de la façon suivante :

Section de fonctionnement : dépenses

Chapitre	Compte	Libellé	Montant
012	6451-020	Cotisations à l'URSSAF	1 000,00
022	022-020	Dépenses imprévues fonctionnement	-31 000,00
68	3815-01	Dotations aux provisions	30 000,00
TOTAL			0



Ceci exposé, il vous est proposé :

- **D'ADOPTER** la décision modificative n° 1 pour le budget principal 2018 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Comité Syndical, **ADOpte** cette proposition à l'unanimité
Ainsi délibéré à Agde, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Président,
Gilles DETTORE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

SM DU SCOT DU BITERROIS

Numéro SIRET : 25340345500020

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MUNICIPALE DE BEZIERS

M14

DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU 07/06/2018

voté par nature

BUDGET : Budget SM DU SCOT DU BITERROIS

ANNEE 2018

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel	1 000,00		1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	0,00		0,00
656	Frais de fonct. des grps d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	30 000,00	0,00	30 000,00
023	Virement à la section d'investissement	-31 000,00		-31 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

0,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	(8) 0,00		0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
011	Charges à caractère général	154 000,00	0,00	0,00	0,00	154 000,00
012	Charges de personnel	360 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	361 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
656	Frais de fonct. des grps d'élus		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	574 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	575 000,00
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions (4)			30 000,00	30 000,00	30 000,00
022	Dépenses imprévues Fonct	80 000,00		-31 000,00	-31 000,00	49 000,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	659 000,00	0,00	0,00	0,00	659 000,00
023	Virement à la sect ⁿ d'investis. (5)	100 154,00		0,00	0,00	100 154,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	74 000,00		0,00	0,00	74 000,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	174 154,00		0,00	0,00	174 154,00
	TOTAL	833 154,00	0,00	0,00	0,00	833 154,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	833 154,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	549 698,00	0,00	0,00	0,00	549 698,00
75	Autres produits gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	549 698,00	0,00	0,00	0,00	549 698,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	549 698,00	0,00	0,00	0,00	549 698,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	1 800,04		0,00	0,00	1 800,04
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	1 800,04		0,00	0,00	1 800,04
	TOTAL	551 498,04	0,00	0,00	0,00	551 498,04

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	281 655,96
--	------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	833 154,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Comité Syndical (4)
011	Charges à caractère général	154 000,00	0,00	0,00
60611	Eau & assainissement	500,00	0,00	0,00
60612	Energie-électricité	2 500,00	0,00	0,00
60622	Carburants	800,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	1 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien		0,00	0,00
60632	F. de petit équipement	200,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières & fournitures	700,00	0,00	0,00
611	Contrats prestations services		0,00	0,00
6132	Locations immobilières	17 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	3 500,00	0,00	0,00
614	Charges loc. et de copropriété	3 500,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	700,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	13 000,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisque	3 300,00	0,00	0,00
617	Études et recherches		0,00	0,00
6182	Doc. générale et Technique	1 200,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organ.form.	1 500,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques,séminaires	5 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00	0,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	400,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	31 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	15 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies		0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés		0,00	0,00
6238	Frais divers de publicité	8 200,00	0,00	0,00
6248	Frais de transports divers	14 500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements		0,00	0,00
6256	Missions		0,00	0,00
6257	Réceptions	3 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunication	2 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. autres organismes	2 500,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	5 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel	360 000,00	1 000,00	1 000,00
6218	Autre personnel extérieur	1 100,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	3 300,00	0,00	0,00
6332	Cotisations au FNAL	200,00	0,00	0,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	5 100,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts & taxes	300,00	0,00	0,00
641	Rémunérat* du personnel		0,00	0,00
64111	Personnel titulaire	77 300,00	0,00	0,00
64112	Ind. Rés. NBI	4 000,00	0,00	0,00
64118	Primes de services	19 600,00	0,00	0,00
64131	Rémunération non titulaire	144 800,00	0,00	0,00
64138	Primes non titulaires	7 100,00	0,00	0,00
64168	Autres		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	58 200,00	1 000,00	1 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	30 600,00	0,00	0,00
6454	Cotisations ASSEDIC	8 300,00	0,00	0,00
6455	Cotisations Assurances Personnel		0,00	0,00
6474	Versements autres oeuvres soc		0,00	0,00
6475	Médecine du travail	100,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Comité Syndical (4)
6488	Autres charges			
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
7419	Reversement sur DGF		0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante		0,00	0,00
6531	Indemnités élus	60 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission élus	55 000,00	0,00	0,00
6533	Coalisations retraite élus		0,00	0,00
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	5 000,00	0,00	0,00
656	Frais de fonct. des grps d'élus		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		574 000,00	1 000,00	1 000,00
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités	5 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (exerc. antér.)	5 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
6815	Dot. aux provis. pour risques		30 000,00	30 000,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		30 000,00	30 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		80 000,00	-31 000,00	-31 000,00
023	Virement à la sect° d'investis.	659 000,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	100 154,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (+) (8)	74 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorp. & corp		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		74 000,00	0,00	0,00
043	Op. ordre Intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		174 154,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		833 154,00	0,00	0,00

RESTES A REALISER 2017 (11)

+

0,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

+

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

=

0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modèles de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2018	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
Provision pour litiges et contentieux : procès M GAZABRE	30 000,00	07/06/2018	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (ex : provision pour litige au titre du procès ; Provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équip ...)